



AGIR POUR LE LOGEMENT

# FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER

3 novembre 2014

## Le Congrès de l'Immobilier – Edition 2014 Organisé par la FNAIM les 8 et 9 décembre 2014 à Paris

**Plus de 2.500 professionnels attendus au Palais des Congrès de la Porte Maillot**

C'est une manifestation appelée à faire date : cette année, pour la 68<sup>ème</sup> édition de son congrès, la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) invite l'ensemble des professionnels de l'immobilier (agents, marchands de biens, gestionnaires, diagnostiqueurs, experts...) qu'ils soient adhérents ou pas. Plus de 2.500 personnes sont ainsi attendues les 8 et 9 décembre prochains au Palais des Congrès de la Porte Maillot.

Ce « Congrès de l'immobilier » se déroulera à un moment charnière pour la profession, quelques mois à peine après la promulgation des premiers décrets de la loi ALUR (Accès au logement et un urbanisme rénové) et les mesures annoncées par le gouvernement Valls en faveur de l'immobilier. Celles-ci se révélaient d'autant plus nécessaires que l'immobilier et le logement connaissent des difficultés persistantes.

Se déroulant sous le signe de la concertation, le Congrès propose deux jours d'échanges et de débats avec des femmes et des hommes politiques, des économistes, des leaders d'opinion, des chefs d'entreprise... Au total, plus d'une quarantaine de personnalités ont été invitées.

Pour la FNAIM et son président Jean-François Buet, il s'agit de lancer une grande mobilisation en faveur du logement et, simultanément, de faire évoluer le modèle économique de l'immobilier vers une plus grande professionnalisation.

Toutes les grandes questions que se posent les professionnels seront abordées : plafonnement des honoraires de location, encadrement des loyers, optimisation du parc de logements existants, nouvelles générations et nouvelles attentes des clients...

Renseignements et inscriptions

<http://www.congresdelimmobilierfnaim2014.com>

### A propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est l'organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

### Contact Presse

**Galivel& Associés – Carol Galivel / Pascale Pradère – 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock - 92110 Clichy - galivel@galivel.com - [www.galivel.com](http://www.galivel.com)